

XII^{ème} Forum des Associations - 19 et 20 mars 2005 à Micropolis

M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur : Le XII^{ème} Forum des Associations se déroulera les 19 et 20 mars 2005 à Micropolis.

Comme pour les éditions précédentes, il sera organisé par la Ville (Centre 1901) et la Jeune Chambre Internationale (Jeune Chambre Economique).

Cette manifestation ouverte à toutes les associations loi de 1901 bisontines (à l'exclusion de celles à caractère syndical, politique ou religieux) a pour but de permettre à ces dernières de mieux se faire connaître du grand public et de mieux se connaître entre elles. La capacité de Micropolis permet d'accueillir environ 300 associations.

Le thème proposé pour cette année est la fraternité entre les peuples, par l'amitié et la solidarité.

Les associations qui oeuvrent dans ce domaine (une trentaine) seront accueillies gratuitement au Forum.

En revanche, pour les autres associations, le coût de location d'un stand sera de 60 €.

La Ville sera présente à cette manifestation à travers le Centre 1901 et les délégations Relations Extérieures-Jumelage et Coopération Décentralisée qui ont des missions en lien direct avec le thème abordé cette année.

La Jeune Chambre Internationale se chargera plus particulièrement des relations avec les partenaires économiques du monde associatif (banques, assurances...) qui pourront également accéder au Forum.

La Jeune Chambre Internationale participera également à la réalisation de la plaquette d'accueil du Forum, qui sera distribuée à tous les visiteurs, et assurera son financement grâce à la recherche des sponsors qui figureront sur ce document.

La Ville se chargera de toutes les autres dépenses et encaissera les recettes de location des stands (60 € pour les associations, 450 € pour les partenaires économiques).

Les crédits réservés à cette opération seront prélevés sur les lignes 011.025/6232.48020 (37 500 €) et 011.025/6042.300 (9 500 €) et les recettes encaissées sur la ligne 70.025/7088.48020 qui seront inscrits au BP 2005.

Le Conseil Municipal est invité à approuver le principe de réalisation du XII^{ème} Forum des Associations selon le montage et les modalités énoncées afférent à cette opération dans le présent rapport et à autoriser M. le Maire à signer tout document contractuel, notamment avec la Jeune Chambre Internationale.

«M. LE MAIRE : Le thème est d'actualité, c'est la fraternité entre les peuples donc je crois que c'est un thème qui va prolonger l'année 2004, l'année de la fraternité.

Mme Catherine COMTE-DELEUZE : C'est justement à ce sujet-là que je voulais intervenir parce que lors de notre travail de préparation en commission avec M. MEDJALDI, il avait été demandé par plusieurs d'entre nous si la ville participerait d'une façon ou d'une autre en évoquant ce qui s'est passé en Asie. Et visiblement la réponse était incertaine. En écoutant Sébastien MAIRE tout de suite, je me demandais si la solution ne serait pas justement une information sur le long terme, de ce qu'il est bon de faire ou de ne pas faire, et que la pensée ne soit pas immédiate pour après effectivement oublier comme on l'avait dit dans nos travaux.

M. LE MAIRE : Ce que je pense par rapport à ça surtout, c'est que nous, collectivité, on ne doit pas forcément faire d'effet d'annonce. On a contacté déjà ou elles nous ont contactés, des associations, je

crois qu'elles vont nous proposer des choses et ça sera à nous, peut-être d'une certaine façon de fédérer ces actions et de donner des moyens aux associations. Par exemple, dans le domaine de l'enfance, c'est une véritable catastrophe pour les gamins qui sont là-bas, je pense qu'il y a des associations qui sont vraiment totalement spécialisées si j'ose utiliser ce terme-là, qui ont des moyens d'actions performants, on les aidera et on envisage toujours de faire une manifestation importante, mais pour reconstruire, pas pour donner de l'argent maintenant, parce que l'argent qu'on enverrait maintenant, il n'y en a pas besoin, tout le monde l'a dit et redit qu'on ne saurait pas utiliser plus. Cela étant, la capacité de mobilisation des Français, cet élan de solidarité c'est réconfortant mais on sait très bien qu'ils ne peuvent pas se renouveler encore comme ça ad vitam aeternam. Au Forum, il y aura certainement de multiples associations, d'autant plus que le thème c'est la fraternité entre les peuples, là on est en plein dedans.

Mme Nicole WEINMAN : Le temps d'une pause quand même pour voir comme le temps passe, 12^{ème} forum déjà. J'ai le souvenir, en tant qu'ancienne présidente de la Jeune Chambre, d'avoir co-organisé déjà avec la Ville et un adjoint ici présent, un des premiers forums des associations.

M. LE MAIRE : Il s'appelait comment ?

Mme Nicole WEINMAN : Petit coup de pub pour la Jeune Chambre parce qu'en tant qu'ancien président je m'arrête un peu, elle le mérite -petite correction aussi ce n'est pas JCI ex-Jeune Chambre Economique, c'est toujours la Jeune Chambre Economique, JCI c'est le sigle international- et pour souligner simplement l'exemplarité de cette collaboration avec la ville qui perdure, en général c'est un des objectifs de la Jeune Chambre de rassembler, réunir et ce n'est pas tellement son truc de pérenniser les actions quand elle peut les transmettre mais cette collaboration-là, en tout cas, a jusqu'à maintenant je pense, toujours été bien vécue donc je souhaite que cette action dure le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions possibles.

M. LE MAIRE : Je me souviens avoir très bien organisé ces forums, avec d'une part le premier président pour qui l'on peut avoir une pensée et qui s'appelait je crois Gérard COUDRY et ensuite avec Nicole WEINMAN, cette collaboration s'est fort bien passée. Mais vous avez raison, Nicole, de souligner que la Jeune Chambre Economique, depuis le début en 1984, s'est toujours investie et ça s'est bien passé avec l'ensemble des présidents, dont la plupart d'ailleurs sont devenus des amis. En fait, quand on travaille en commun, on arrive même à s'entendre, tu vois Jean, tous les espoirs sont permis.

M. Jean ROSSELOT : Ainsi soit-il !

M. Bruno MEDJALDI : C'était juste pour dire qu'effectivement ça continuait à très bien se passer avec la Jeune Chambre. Une précision, ce sont eux qui ont demandé de changer le sigle, de mettre un I à la place, en disant qu'effectivement si ça continuait à être la Jeune Chambre Economique, il tenait à ce que ce soit international, sinon on ne l'aurait pas fait de nous-mêmes.

M. LE MAIRE : Ce que je retiens c'est que ça se passe bien et que c'est un grand rendez-vous tous les deux ans pour toutes les associations de la place et de l'agglomération.

Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT : Je suis sensible à l'intervention de Mme COMTE-DELEUZE concernant la relation avec ce grand événement, cette grande tragédie et les réponses qui sont mises en œuvre par rapport à cet événement tragique. Je fais la proposition et j'attire l'attention du Conseil Municipal à ce sujet, de travailler ensemble et que nous mettions des moyens supplémentaires pour faire que par exemple la semaine de la solidarité internationale, qui est une action d'éducation de développement qui a toujours eu lieu la 3^{ème} semaine de novembre, soit un outil particulièrement présent pour pouvoir attirer l'attention sur la nécessité de développer d'autres types d'approche. Je crois que c'est un cadre privilégié pour cela.

M. LE MAIRE : Je crois que c'est effectivement une bonne idée et je pense que la semaine de la solidarité internationale est organisée entre autres avec beaucoup d'associations, il faudra que vous fassiez la proposition.

Je vous rappelle qu'à la fin de la séance il y a la traditionnelle galette des rois qui nous sera offerte par le CFA Hilaire de Chardonnet dont je salue la présence du directeur notre ami M. MAIGRET».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 9, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 janvier 2005.